Quarante-unième année. — N° 170. Un numéro : *dix centimes.* Mardi 18 Juillet 1882.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

Poste :

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,

Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . .	20 c.
Réclames, — . . .	30
Faits divers, — . . .	75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

17 Juillet 1882.

Au dernier conseil des ministres tenu à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy, les événements d'Egypte ont été le sujet principal de la délibération.

M. de Freycinet a dit que toutes les puissances avaient maintenant envoyé leurs instructions à leurs ambassadeurs à Constantinople. Il a ajouté que la Conférence s'est unie le matin pour arriver à la rédaction d'une note qui devait être remise dans l'après-midi au gouvernement turc.

Une courte discussion s'est ensuite engagée à propos de la discussion des crédits égyptiens qui viendra mardi devant la Chambre. Les termes généraux de la réponse de M. de Freycinet ont été arrêtés. D'ailleurs, il a été convenu que le conseil se réunirait extraordinairement dès que le rapport de la commission sera communiqué aux ministres.

Avant que le conseil se sépare, M. Grévy lui a soumis le texte de la proclamation qu'il adressera aux troupes, à l'occasion de la revue de vendredi.

Les ministres ont examiné l'éventualité de troubles et de scènes de désordre qui pourraient éclater au Caire et des mesures qu'il conviendrait de prendre à cet égard.

Le cabinet est très-divisé sur ce point. Quelques-uns des membres, notamment MM. de Freycinet et Goblet, penchent pour l'abstention continue de notre flotte ; d'autres, partageant l'opinion des ministres de la guerre et de la marine, ainsi que de M. Jules Ferry, voudraient que nous intervinssions immédiatement et à côté de la flotte anglaise.

Aucune décision ne paraît avoir été prise.

On télégraphie de Berlin à la *France* :

« La presse officieuse allemande ne souffle pas mot des intentions de M. de Bismark en ce qui concerne les affaires d'Egypte. Ce silence est très-significatif, surtout lorsqu'on voit la politique anglaise publiquement blâmée dans les cercles officiels. »

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Alexandrie en feu.

Alexandrie, 14 juillet.

Le feu a été mis au consulat d'Angleterre et à tous les immeubles appartenant à des Anglais. Les maisons Canelli, Sursock, Adib, les rues avoisinant la Bourse, le Télégraphe, la place de l'Église, une partie de la rue Chérif et du boulevard Ramlech sont détruites. Les matelots anglais n'ont pu éteindre le feu, l'eau manquant. L'incendie continue.

Les flammes s'étendent sur tout le quartier européen, qui a subi un assaut terrible.

Un très-grand nombre d'Européens, la plupart venus du Caire au dernier moment, s'étaient réfugiés, bien armés, dans les bâtiments de la Bourse dont les bureaux de la Banque ottomane occupent l'étage supérieur. Cent Européens ont été massacrés après une heure de résistance.

Les autres, délogés par le feu, ont pu atteindre la rue Sursock, longue de trois cents mètres, qui aboutit au port neuf, où ils ont été recueillis par les canots du *Chiltern*.

Les forçats mis en liberté ont commis toutes sortes d'atrocités. Le pillage est partout. Maisons et magasins épargnés par le feu sont dévalisés par les Bédouins et les Arabes des ports.

Dès les premiers boulets anglais tombés sur la ville, la population s'est enfuie. Des femmes et des enfants ont été tués.

On évalue à 1,200 le nombre des morts.

Le drapeau parlementaire n'a été hissé que pour donner aux troupes le temps de battre en retraite.

Toulba-Pacha a remis la place à Ibrahim-Bey, qui traite les conditions imposées par l'amiral. Les officiers sont très-découragés.

Arabi-Pacha s'est enfui au Caire.

Les Anglais ont occupé hier soir les forts du Mex, de Ras-el-Tin et de la Marine. Ils ont pris aujourd'hui possession de la ville.

Le palais Moustapha à Ramleh, où s'est réfugié le Khédive, est protégé par deux croiseurs anglais ; mais il est très-menacé.

2,300 hommes de renfort sont arrivés aux troupes anglaises.

Les environs d'Alexandrie sont remplis de soldats débauchés.

Le feu a été mis aux villas de Ramleh.

L'amiral a débarqué 800 fusiliers marins qui cherchent à éteindre le feu qui gagne tous les quartiers, de Ras-el-Tin au port, et de la préfecture de police à la porte Moharrein-Bey.

—

La ville d'Alexandrie est entièrement ruinée. Les rues présentent une scène de désolation indescriptible.

Le consulat français n'est plus qu'un monceau de cendres. Dans toute la rue Chérif-Pacha, la Banque anglo-égyptienne est le seul édifice intact. — Toutes les rues, depuis la Douane jusqu'à la Grande-Place, ont été saccagées et sont en flammes.

Toutes les portes d'Alexandrie sont gardées actuellement par des marins anglais.

On a donné l'ordre de désarmer tous les soldats égyptiens qui seraient trouvés dans la ville, et de fusiller tous ceux qui seront pris en flagrant délit de pillage et de vol. On encourage la population à retourner à Alexandrie.

La *Pénélope* et l'*Alexandra* sont partis ce soir pour Port-Saïd. L'incendie prend d'immenses proportions.

—

Alexandrie, 15 juillet.

Les premiers marins à débarquer pour aider les Anglais étaient les Américains, qui ont été suivis par les Allemands. Ce débarquement a eu lieu sans mission politique.

Aujourd'hui les autres navires, sauf les autrichiens et les grecs, ont débarqué des marins. Les renforts attendus par les Anglais arrivent.

Les mesures qui ont été prises pour rétablir l'ordre ont pleinement réussi.

La rue Chérif-Pacha et la grande place sont un monceau de ruines. En quelques endroits l'incendie continue.

On craint la famine ou des épidémies, par suite des nombreux cadavres qui n'ont pu être ensevelis.

Presque toutes les banques sont en ruines, mais les bureaux du Crédit lyonnais et de la Banque ottomane ont été sauvées.

Avant de partir, Arabi-Pacha s'est emparé de 25,000 livres sterlings provenant des douanes.

On assure qu'une semaine avant le bombardement, de grandes quantités de pétroles ont été reçues à Alexandrie. Les incendiaires arrêtés disent qu'ils ont reçu l'ordre de mettre le feu.

Les indigènes parlent avec exécration d'Arabi. Ils se réjouissent de l'occupation anglaise.

On craint que le Caire ne soit incendié.

Alexandrie, 15 juillet, 10 h. soir.

Dans la seconde visite faite en ville, on a constaté que beaucoup de maisons qui hier encore étaient intactes sont aujourd'hui réduites en cendres. Le consulat anglais est de ce nomdre.

Alexandrie ressemble toujours à une cité de morts.

Les Américains, les Allemands, les Russes, les Grecs, ont débarqué des marins qui font la police des différents quartiers, tandis que les Anglais occupent la poste, les bastions et les portes de la ville. Les Français et les Italiens ont, jusqu'à présent, refusé de débarquer.

La femme du Khédive est morte d'une fausse couche pendant le bombardement.

On mande de Port-Saïd qu'une circulaire du ministre de la guerre égyptien annonce l'établissement du gouvernement militaire, et dit que tous les revenus devraient être mis sous séquestre et consacrés exclusivement à l'armée.

Les navires anglais, actuellement à l'embouchure du canal de Suez, sont prêts à y entrer au premier signal.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR Mme CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE III.

(*Suite.*)

Un vieil ami des Bourgeal venait plus souvent que tous les autres à la Joliette. Bien qu'il fût attaché à Geneviève, autant que son cœur desséché pouvait l'être, M. Martel, dont elle avait été la pupille, s'était déchargé de toutes responsabilités en la mariant au plus vite, et paraissait jouir de la sentir heureuse avec l'égoïste satisfaction de n'avoir plus à s'en préoccuper.

MM. Bourgeal et Martel, coreligionnaires politiques, mêlés aux mêmes événements, s'étaient perdus de vue pendant plusieurs années et retrouvés avec joie lorsque le premier revint d'exil.

M. Martel n'avait pas joué en public un rôle assez marquant pour mériter une répression ; il vécut donc paisible, prudent, se suffisant avec de courtes rentes après un essai commercial infructueux ; il était garçon, personnel, un peu maniaque. Rien ne le surprit plus désagréablement que la tutelle de Geneviève dont il se trouva légalement chargé par suite d'alliance éloignée avec la famille de l'orpheline.

La jeune fille lui plut par sa douceur, sa gentillesse et sa discrétion, ne demandant rien, ne sortant jamais ; c'était, à son sens, une pupille acceptable, à condition de la caser de bonne heure et de n'y plus songer ; ce qu'il comptait bien faire, d'ailleurs.

Il se tint parole. Léon Bourgeal lui paraissant agréablement tourné, honnête homme et fils de son vieux complice de 48, il lui mit en tête d'épouser Mlle Geneviève Carvès, orpheline de père et de mère, héritière de 400,000 francs bien liquides, élevée comme une petite duchesse et jolie à faire rêver.

On a vu que Léon Bourgeal n'avait point été difficile à persuader et que Geneviève elle-même, confiante dans ce silencieux tuteur qu'elle voyait peu, mais qu'on lui avait appris à respecter, n'avait éprouvé nulle inquiétude, nulle arrière-pensée, rien qu'une pure joie de fiancée, en mettant sa main dans celle de l'ingénieur.

C'était donc, de tous les visiteurs de la Joliette, celui que Geneviève accueillait avec le plus de plaisir. Assez souvent, il arrivait le samedi soir, pour ne repartir que le lundi matin.

Sans famille, sans foyer, n'ayant qu'une vieille servante dans son logis morose, il se donnait l'illusion de l'un et de l'autre, autant du moins que sa nature était capable d'en apprécier les douceurs.

Un samedi d'assez bonne heure, il arriva très-gai, aspirant l'air avec délice et déclarant Paris inhabitable dès que venait le printemps.

— Louez un petit pavillon dans le voisinage, mon tuteur, lui dit affectueusement Geneviève.

— Tu en parles bien à ton aise !... louer !... mais je suis un pauvre diable qui peux juste nouer les deux bouts, ma chère. Mon quatrième étage de la rue du Bouloi est tout ce que je dois me permettre.

— Eh bien ! dit le père Bourgeal, viens plus souvent et reste plus longtemps ici, voilà tout.

— Merci, mon vieux camarade, reprit M. Martel avec une bonne poignée de main. En attendant, si nous allions faire une promenade au bois, hein ?

— Partons, dit gaiement Geneviève.

Léon dînait ce soir-là au cercle des Ingénieurs.

On appela Lucy, mais Lucy qui, par la fenêtre ouverte sur la route, voyait fuir au loin, vers Paris, un coupé gros bleu — le coupé du poétique artiste au front pâle ! — ne se souciait plus de promenade, puisqu'elle n'y entendrait pas son concert accoutumé. Elle préféra demeurer à la Joliette.

Les deux vieillards s'en allèrent donc à travers les petits chemins pleins de mousse et de fleurettes. Ils se rajeunissaient à ces parfums, à ces floraisons, à cette haleine printannière.

Leurs pas alourdis par les années se modelaient facilement sur celui de la jeune femme, lente, souffreteuse, et rêvant joyeusement au cher petit ange attendu.

Elle rêvait si bien, qu'elle ne prit aucune part à l'entretien des deux amis et ne s'aperçut même pas du chemin parcouru, avant la nuit prochaine.

— Quelle belle soirée ! dit-elle tout à coup, en regardant trembler l'ombre grêle des saules dans un coin du lac baigné de lune.

Ils étaient alors dans la partie sombre du tour du lac des Minimes, dans ce coin presque sévère où les pins d'un vert noir, accrochés à un talus sauvage, jouent la Suisse au naturel.

Plus loin, on entendait, sans les voir, les dîneurs du restaurant du *Châlet-Jaune* attablés au bord de l'eau, dont les éclats de gaieté leur arrivaient affaiblis à travers l'île silencieuse.

— Oui, oui, très-belle soirée !... mais un peu humide ! répondit M. Martel que la poésie lunaire touchait médiocrement.

Il quitta le bord du lac pour reprendre la route des voitures où la fraîcheur se faisait moins sentir.

Cette route, encaissée entre des arbres de grande taille, dans lesquels la guerre n'avait pas encore porté la dévastation, s'en allait, toute sombre, rejoindre celle de Paris à Nogent. M. Bourgeal et Geneviève l'y suivirent.

Ils n'y avaient pas fait soixante mètres qu'un

—

Le *Tageblatt*, de Berlin, craint que l'incendie d'Alexandrie ne devienne le signal du massacre de tous les Européens dans l'Afrique septentrionale.

—

Le *Times* publie les conditions auxquelles l'intervention turque sera autorisée par les puissances. Les conditions sont les suivantes:

1° Arabi sera exilé d'Égypte ;

2° Un intervalle de temps déterminé sera accordé à la Porte pour rétablir l'ordre et restaurer l'autorité du khédive. Passé ce temps, les troupes turques devront se retirer ;

3° Deux commissaires européens accompagneront les troupes turques ;

4° Les frais de l'expédition seront supportés par les puissances européennes.

L'INSTRUCTION PRIMAIRE.

—

M. Brosseron, l'instituteur de Beaumont-les-Autels (Eure-et-Loir), dictait à ses élèves, dit M. Buffet, des compositions telles que celle-ci :

« L'idée de Dieu est *une invention* des premiers despotes; la religion s'est introduite primitivement dans la société sous la forme *d'une comédie* plus ou moins bien jouée; les prêtres *sont des jongleurs*; la croyance au démon est *une fable* ; il n'y a plus que les *pauvres d'esprit* pour croire aux miracles. »

Il imposait aussi aux enfants d'apprendre par cœur le Manuel de M. P. Bert. A la fin, les parents se fâchèrent et plusieurs défendirent aux enfants de réciter ces infâmes leçons. Les enfants obéirent, ils furent renvoyés de l'école. L'inspecteur d'Académie accourut et rendit cet étonnant arrêté :

« Vu les faits signalés par l'instituteur et l'inspecteur, etc... Considérant que ce livre n'a pas été interdit par le conseil supérieur de l'instruction publique ; que les instituteurs *ont le droit de choisir les livres* dont ils font usage dans leurs classes ; pour réprimer l'acte d'insubordination dont les élèves (suivent dix noms) se sont rendus coupables, et par application de l'article 22 du règlement des écoles publiques dans le département d'Eure-et-Loir, arrête : Les élèves (les dix) sont exclus de l'école de Beaumont ; ils n'y rentreront que lorsqu'ils auront fait la punition que l'instituteur *croira devoir leur infliger* pour la faute qu'ils ont commise en lui désobéissant, et, de plus, ils lui présenteront individuellement *l'engagement signé par eux et par leurs parents d'obéir désormais au maître* dans tout ce qu'il leur commandera d'accord avec la loi et le règlement des écoles.

» Fait à Chartres, le 19 mai 1882.

» Signé : DESPREZ. »

Voilà bien ces amis de la liberté ! Les enfants ne rentreront pas, — et l'école est obligatoire ! — à moins qu'eux et leurs parents n'aient fait vœu d'obéissance entre les mains de l'instituteur ! Celui-ci, dûment autorisé par ses chefs, adresse aux parents la lettre suivante :

« Beaumont-les-Autels, le 23 mai 1882.

» Monsieur, j'ai l'honneur de vous informer que, par arrêté de M. l'inspecteur d'académie, en date du 19 mai dernier, l'élève... est exclu de l'école de Beaumont-les-Autels pour désobéissance. Il n'y pourra rentrer que *le jour où il déclarera par écrit qu'il m'obéira désormais*. Je vous engage, monsieur, à venir me voir. Veuillez agréer, etc. »

» Signé : V. BROSSERON, instituteur. »

Tels sont les faits que M. Buffet portait à la tribune. Leur gravité est extrême, car ils dévoilent les tendances de l'enseignement public auquel nos enfants sont condamnés ; et ils ne sont pas particuliers à une commune. Ils se sont reproduits à Champtoceaux et ailleurs. Les dictées impies données aux élèves étaient prises tout simplement dans le *Journal des Instituteurs*, publication officieuse du ministère de l'instruction publique.

Il n'y avait donc pas moyen de nier. C'est pourtant ce qu'a tenté M. Ferry. A l'en croire, l'instituteur serait victime d'une intrigue ourdie par de hauts personnages pour perdre ce jeune homme modeste et réservé. M. Brosseron est la perle des instituteurs, une violette académique. Or, ledit Brosseron a décroché le crucifix et l'a jeté sous son pupitre, où il l'a couvert d'outrages, et finalement l'a détruit. Tel est l'homme dont la modestie émerveille M. Ferry, dont la modération l'enchante !

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 15 juillet.

La Bourse est vide, la plupart des financiers sont absents ou s'abstiennent durant ces jours de fête d'entamer des affaires, si petites qu'elles soient. Les nouvelles politiques concernant l'Egypte sont déplorables : la ville d'Alexandrie est en ruines, les Anglais se disposent à occuper le pays. Tout cela est peu rassurant pour l'avenir, la situation est grave et grosse d'orages. Quoi qu'il en soit, la séance ne présente aucun intérêt.

Le marché de nos Rentes est ferme à l'ouverture, on réagit quelques instants après.

On cote sur le 3 0/0 81.12, 81.20 et 81.10 ; l'amortissable, 81.40, 81.47 et 81.30 ; quant au 5 0/0, il se tient de 114.77 à 114,92 et 114.77.

Les fonds étrangers sont sans demandes, les offres dominent principalement sur l'Egypte 6 0/0 à 266.25. On cote l'Italien à 87.25 ; le Turc à 11.07.

Parmi les valeurs, remarquons la fermeté de la Banque de France de 5,350 à 5,360.

Le Crédit Foncier tient bon à 1,430. Placement très-recherché en ce moment, et les cours actuels sont des plus favorables pour acheter.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie restent à 555.

Demandes assez actives sur les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies.

Les autres sociétés demeurent sans variations sur la précédente clôture.

On recherche les valeurs industrielles avec empressement : le Suez à 2,455, le Panama à 535.

L'action Malétra tient la première ligne, c'est un titre de placement des plus rémunérateurs.

Lyon, 1,645 ; Orléans, 1,290.

AGRICULTURE ET VITICULTURE.

—

Le Phylloxera. — L'état des Récoltes.

—

Nous empruntons l'article suivant au *Journal de Maine-et-Loire* du 14 juillet :

De tous les côtés, les mauvaises nouvelles nous arrivent ; il n'y a pas longtemps encore, nous annoncions à nos lecteurs la prise de possession du canton de Saint-Jean-de-Sauves (arrondissement de Loudun) par le phylloxera : c'était un acheminement de ce redoutable insecte vers nos districts vinicoles. Aujourd'hui, la situation est encore plus redoutable, car voici qu'à quelques jours de distance on signale l'invasion du puceron américain sur deux points assez distants l'un de l'autre dans le département d'Indre-et-Loire. La première constatation a été faite dans la commune de Noizay, qui, si nous ne nous trompons pas, est située sur sur le parcours du chemin de fer de Tours à Bordeaux, et à quelques kilomètres seulement de Tours ; la seconde découverte vient d'être faite dans le canton de Sainte-Maure et sur plusieurs points à la fois. Le canton de Sainte-Maur fait partie de l'arrondissement de Chinon ; le mal est donc tout à l'heure à la porte de l'important vignoble du Saumurois qui, d'ailleurs, était déjà menacé par les taches de l'arrondissement de Loudun.

Mais ce n'est pas tout encore, le département de la Vendée est lui-même contaminé par le phylloxera. Nous ne sommes pas menacés de ce côté, dira-t-on, parce que entre les vignes de l'Anjou et celles de la Vendée, il y a tout le Bocage à traverser, et dans cette contrée si riante et si pittoresque il n'y a pas de vignes, cela est vrai, mais les taches de la Vendée gagneront, il faut du moins le craindre, les clos de la Loire-Inférieure, et les vignobles du bas Anjou seront alors aussi directement menacés que le sont actuellement ceux du Saumurois.

Comme on le voit, les mailles du réseau phylloxérien se resserrent de plus en plus autour de nous et la situation devient absolument menaçante. Le moment de veiller et de veiller activement est donc venu, car il n'est pas permis de révoquer en doute les constatations qui viennent d'être faites dans le département d'Indre-et-Loire par M. Dugué, professeur départemental d'agriculture. C'est un homme éclairé et habile qui n'a pu se méprendre sur la nature de la maladie qui lui a été signalée. Il faut considérer l'invasion du phylloxera dans la Touraine comme un fait accompli.

Malheureusement, au fur et à mesure que le danger s'approche de nous, l'esprit des intéressés se reporte vers les cépages américains qui sont la cause première du mal, et il en est déjà qui songent à planter des vignes étrangères pour être prêts, disent-ils, à résister ; il en est d'autres qui, avec un semblant de raison, voient dans les semis des pepins de vignes américaines un moyen plus efficace de se préparer à la défense. Les jeunes plants issus de ces semis leur donneront des porte-greffes prêts à recevoir les greffes du pays.

Selon nous, les uns et les autres sont imprudents. En effet, les premiers, en appelant à leur aide les cépages américains, contreviennent aux règlements qui interdisent l'apport des vignes étrangères dans les contrées indemnes et ils s'exposent à des pénalités fort graves ; de plus, ils courent le risque d'introduire le phylloxera qui hante préférablement à toute autre la vigne américaine. Or, c'est assumer une grande responsabilité vis-à-vis de ses concitoyens que d'établir une pépinière de cépages américains au milieu d'un groupe vitricole non envahi.

Quant aux partisans des semis, nous leur dirons tout bonnement qu'ils sont bien naïfs de croire qu'en semant des pepins d'une variété réputée *résistante* au phylloxera, ils sont assurés d'obtenir des sujets résistants. Rien n'est moins certain, car avec les graines de ce qu'en horticulture on appelle une *variété*, — qu'elle soit vigne, pelargonium, camellia — on est certain d'obtenir de nouvelles *variétés* plus ou moins bonnes, mais on n'a aucunement la garantie d'obtenir la reproduction exacte de la *variété* dont on a semé la graine. Et s'il est probable qu'en semant les pepins d'une vigne résistante on peut obtenir des *sujets résistants*, il est tout moins probable qu'on peut obtenir aussi des *types* non résistants.

Ce que nous devons chercher, avant tout, c'est de conserver nos cépages indigènes, ceux-là même qui sont les joyaux de notre vignoble, et nous pouvons le faire tout au moins dans une certaine limite, en nous adaptant d'abord des engrais convenables et ensuite en employant les traitements insecticides appropriés.

***

Depuis huit jours, il faut en rabattre sur les espérances que nous donnaient les récoltes en terre. Bien des épis ont été couchés par les vents et les pluies persistants; la maturation des grains s'accomplit dans de mauvaises conditions, par suite de l'abaissement de la température ; les avoines de printemps ont versé dans beaucoup d'endroits, succombant sous le poids de la pluie qui les surchargeait, et les fermiers, désespérant de les voir mûrir, les coupent pour les faire manger en vert.

Les fenaisons des foins coupés ne peuvent s'effectuer, ceux qu'on avait pu mettre en moyettes ont été bouleversés par le vent et sont à l'heure qu'il est souillés par les pluies et perdent chaque jour de leurs qualités nutritives.

Les premières chenevières qui ont été semées ont bénéficié des quelques jours de chaleur que nous avons eu et atteignent une hauteur qui dans certains endroits dépasse deux mètres, mais à côté d'elles on voit d'autres qui, semées plus tard, sont restées en route. Nous savons bien que si le soleil reparaissait pendant quelques jours elles pourraient encore croître et donner de beaux chanvres, mais malheureusement les dépêches météorologiques nous annoncent que la température n'est pas en voie de se relever.

---

bruit de cheval au galop les fit instinctivement chercher le côté du chemin où ils devaient appuyer pour éviter cette approche dangereuse.

Mais le cavalier lancé à toute bride ne leur en laissa pas le temps. En sortant du *Châlet-Jaune* après un repas peut-être trop excitant, il se précipitait dans cette fraîcheur assombrie avec une rapidité foudroyante.

Le contraste de l'obscurité de la route avec les clartés du restaurant ne lui permit pas d'apercevoir les promeneurs.

Peut-être ne sut-il pas guider sa bête ; peut-être M. Martel, effrayé du danger menaçant, fit-il le mouvement contraire de celui qu'il eut dû tenter... Qui pourrait le dire ?...

On entendit comme un choc, puis un cri, puis une chute !... et le galop du cheval continuait toujours.

— Mon tuteur ! exclama Geneviève effarée.

— Mille tonnerres ! gronda le père Bourgeal, cet imbécile a renversé Martel.

Il se pencha vers son ami, avec de bonnes paroles, pour l'aider à se relever.

M. Martel ne bougea pas.

Étendu sur le bord du chemin, les bras ouverts, dans l'attitude d'un homme surpris par un coup violent, sa tête renversée en arrière demeurait immobile dans l'éparpillement de ses cheveux blancs.

Geneviève frissonna.

— Pouvez-vous m'aider à le soulever ? demanda M. Bourgeal d'une voix altérée.

Elle essaya sans répondre. L'effort était trop grand.

— Laissez... laissez, dit son beau-père ; vous vous feriez mal sans profit pour mon pauvre Martel. J'aurai plus tôt fait d'aller chercher du secours au restaurant.

Avec une vivacité que doublait la terreur, le vieillard courut vers le *Châlet-Jaune*, où son arrivée produisit l'effet d'un coup de théâtre sur le monde de soupeurs et de belles dames qui savouraient des glaces, au clair de lune.

— Ah ! voyez donc... un fou... c'est un fou !... dit l'une d'elles en le désignant.

Les garçons s'élancèrent. Un fou !... songez donc !

— Vite, vite... cria-t-il au patron qui s'avançait pour chasser l'intrus ; des bras... un cordial !... un homme est sans connaissance sur le chemin... renversé par un cavalier... vite... allons vite !

Le patron rassura sa clientèle avec un beau sourire épanoui :

« Ce n'était rien... un promeneur légèrement indisposé dans le bois... On allait lui porter de l'Eau de Mélisse... il suppliait ces dames et ces messieurs de ne pas s'en mettre autrement en peine ».

Les soupeurs ne demandaient pas autre chose.

M. Bourgeal, entraînant un garçon, reprenait déjà sa course vers le bois. Le patron, fort contrarié, prit de l'élixir, de l'ammoniaque, et les suivit d'un pas hâtif, car il était excellent homme et, du moment que la clientèle ne s'alarmait pas, la bonté de son cœur reprenait le dessus.

Geneviève, demeurée seule près du blessé, soulevant sa tête et cherchant un souffle sur ses lèvres, sentit avec bonheur que le cœur battait encore et que les secours arriveraient en temps utile.

Ils arrivaient en effet.

Sans perdre un temps précieux en explications et en commentaires, M. Bourgeal assit le blessé entre ses bras ; le garçon lui fit respirer les sels, tandis que Geneviève introduisait quelques gouttes d'élixir entre ses lèvres.

Le patron les considérait tous deux d'un œil navré.

Mais, en se rendant bientôt compte que cette médication sommaire était insuffisante, les trois hommes, après un court échange de paroles, se chargèrent du blessé.

— Nous allons le porter au *Châlet-Jaune ?*... n'est-ce pas ? interrogea M. Bourgeal.

— Oui... certainement... oui... dit l'infortuné restaurateur qui envisageait déjà la désertion de toutes ses tables à l'entrée du lugubre cortège.

Mais comment refuser ?

Ils marchèrent avec précaution dans la direction du Châlet. Près d'y entrer, Geneviève, qui avait l'instinct des situations difficiles et qui lisait sur l'honnête visage du maître une lutte cruelle entre le sens commercial et le sentiment humanitaire, lui dit doucement :

— Monsieur, entrons sans bruit et leurs par les cuisines ; vous nous donnerez le cabinet qui ouvre du côté des écuries : personne ne sera dérangé par notre présence.

— Ah ! madame... vous avez mille fois raison, je ne pensais pas au cabinet... mais c'est parfait, on y peut dîner quatre... non, c'est-à-dire, on y pourra très-bien installer le malade.

Geneviève mit en deux mots son beau-père au courant de la situation. Le patron prit les devants, donnant à haute voix l'ordre de placer des tables nouvelles au bord du lac pour une noce attendue de Vincennes.

L'attention détournée, il introduisit avec précaution le blessé sur le pont qui donne accès au châlet, puis, tournant rapidement à droite, exécuta de point en point l'ingénieux programme de Geneviève.

Il était temps !... à peine le triste cortège avait-il dépassé le petit pont, que la noce y faisait irruption avec le tapage spécial que les mariés, et leurs invités d'un certain monde, se donnent la joie de mener bruyamment en ce jour spécial.

CLAIRE DE CHANDENIER.

(*A suivre.*)

Les vignes se ressentent, elles aussi, des conditions négatives de la température. Certains cépages à floraison tardive, tels que le gros-lot, le rouge-pineau, ont *fleuri en rose* et n'ont pas été fécondés. — On dit que la vigne *fleurit en rose* lorsque les nervures de la coiffe du bouton floral sont légèrement teintées de couleur lie de vin ; chaque fois que ce signe se manifeste sur le fleuron, l'ovaire n'est pas fécondé et avorte. — C'est une des causes qui engendre la *coulure*.

Les pommes de terre, qui faisaient si bonne mine, deviennent malades dans beaucoup de cultures ; les fanes se flétrissent, les tubercules sont malades et tachés de points noirs. Les tubercules ainsi atteints doivent être jetés au fumier, et ne peuvent être consommés, ils pourraient incommoder gravement bêtes et gens. Cette maladie du tubercule est occasionnée par un champignon parasite connu des botanistes sous le nom de *Peronospora infestans*, les ignorants mettent le cas qui nous occupe sur le compte de la *brime*, c'est plus simple et plus commode. Le Peronospora infestans se développe quand il rencontre des conditions d'humidité convenables dans le tissu même des tubercules, qu'il envahit peu à peu, c'est un poison dangereux. L'un de ses congénères, le *Peronospora viticola*, atteint la vigne et se développe dans les parenchymes de la feuille ; depuis quelques années, il a causé des ravages assez importants dans les vignobles de l'Algérie et dans ceux du Midi, où il est connu sous les noms de *Mildew* et de *Mildiou*. Il est d'origine américaine et nous est arrivé à la suite du phylloxera.

A. Bouchard.

Chronique Locale et de l'Ouest.

PASSAGE DE TROUPES.

Le 77e régiment d'infanterie, revenant du camp du Ruchard, passera à Saumur, en deux colonnes :

La première (13 officiers, 375 hommes, 7 chevaux), mercredi prochain 19 juillet ;

La deuxième (25 officiers, 499 hommes, 12 chevaux), le lendemain jeudi 20 juillet.

Le peuple ne peut réellement croire que l'on puisse faire de la politique sur la façade des églises. Il nous revient que de bonnes âmes, voyant le traditionnel R. F. au-dessus du portail de Saint-Nicolas, avaient cru naïvement que M. le Maire, par un sentiment d'exquise délicatesse et de déférence pour le curé de sa paroisse, avait placé ainsi en évidence les initiales du vénérable pasteur, M. Renou Ferdinand.

Voilà des gens bien intentionnés pour leur maire.

Le *Charivari* a consacré toute une page à la fête du 14 juillet.

Il y a surtout le chapitre des illuminations particulières, pour « ne pas se faire remarquer ».

— Elles commencent à être usées, nos lanternes !

— Je crois bien, ce sont celles que tu mettais au 15 août...

— Bah !... elles n'ont pas d'opinion.

— Et les hommes en changent.

Le maire de Saint-Germain-sur-Vienne s'est offert le plaisir de planter un drapeau sur l'église. Il en a avisé le curé en ces termes :

St-Germain-sur-Vienne, le 13 juillet 1882.

Nous avons reçu des instructions pour la fête publique de monsieur le Préfet, pour pozer un drapau à l'église. Je ne pas voulu le placer sant que je vous en donne connaisence. Je iré vendredi le placer dans le clocher ;

Recevez Monsieur le curé, lassurence de ma considération la plus dixtinguée.

Le Maire,
J. Vacher.

Timbre de la mairie

Echo de la fête « nationale » :

Ils étaient deux, deux vrais frères qui, vendredi soir, vers 5 heures et demie, chantaient avec enthousiasme : « Un Français doit vivre pour elle... pour elle... » Et ils s'arrêtaient là.

Enfin, l'un sur l'autre s'appuyant, d'après ce principe connu que l'union fait la force, ils s'adossent au mur et reprennent : « Un Français doit vivre pour elle... pour elle !... » Un passant s'adresse à l'un d'eux et lui dit : Hé bien, achevez la chanson. — Hein ? — Achevez : « pour elle un Français doit mourir. » — De quoi ? mourir ? Non ! en faut pas !

Ils ne sont pas si bêtes, les vrais frères, ils veulent bien vivre pour la République, mais mourir... en faut pas !

ASCENSION D'UN BALLON A CRAON.

Le *Vulcain*, de la Société d'Expériences aérostatiques, a fait jeudi à Craon une magnifique ascension, sous la direction de M. Jovis. L'aérostat, commandé par M. Willen Bordogni, est parti de Craon, pour aller descendre à la Celle-Crexonnière (Mayenne), effectuant en une heure et demie un parcours de 60 kilomètres.

Hauteurs barométriques moyennes : 720. Minima : 420. Maxima : 2,800.

La ville de Craon a pu procurer à ses habitants un spectacle qu'il a été impossible d'obtenir à Saumur.

M. Paul Lavigerie, capitaine de cavalerie en retraite et frère du cardinal-archevêque d'Alger, est mort, lundi, à l'hôpital militaire de Bayonne, après une longue et douloureuse maladie.

Mme la baronne Ambert, femme du général, vient de mourir à Nogent-le-Roi. Elle était fille de l'adjudant-général Hopkins, l'un des officiers les plus capables qu'aient eus les États-Unis.

Mme Ambert a autrefois habité Saumur, alors que le général était capitaine à l'École de cavalerie.

Les *Tablettes* annoncent que dans le dernier conseil de cabinet il a été décidé que l'évêque d'Angers serait déféré au conseil d'Etat comme d'abus, à l'occasion d'une lettre pastorale relative au 14 juillet.

ANGERS.

Pour la fête « nationale », le beau temps a été une véritable chance. Le public en a profité, sans y chercher autre chose.

Donc, beaucoup de monde à la revue, aux fêtes villageoises, aux concert gratuit, aux régates et à la *Prise de la Bastille*. Tout Angers était dehors.

Quant au reste de la fête, il n'a rien offert de particulier. Il y a eu plutôt *diminuendo* que *crescendo* dans les illuminations. Les cris, les chants dits patriotiques et qui le sont si peu, ont été assez rares pour que nous ayons entendu beaucoup de gens s'en féliciter comme un accroissement imprévu du plaisir de la promenade.

—

Manquée, absolument manquée, la *Prise de la Bastille* imaginée par M. le maire. Au lieu de la représentation vraie et historique du drame sanglant de 1789, dit l'*Union de l'Ouest*, le peuple n'a eu qu'une véritable mascarade. Décors nuls, mise en scène ridicule et grotesque, costumes fantaisistes à faire bondir le moins difficile citoyen qui a lu l'histoire. Oh ! monsieur le Maire, si c'est comme cela que vous instruisez le peuple, à l'école ! retournez à l'école !

Sur l'estrade, où le matin s'épanouissaient les autorités de la R. F., on avait simulé, tant qu'à peu près, la fameuse prison d'Etat, et à côté, sur une sorte de rocher (que faisait-il là ?), on avait planté le drapeau blanc. A droite et à gauche, des maisons. La place est vide. On voit paraître et disparaître des groupes, peuple et soldats, une cantinière, voire un pierrot qui fait des farces ; on échange des horions, les soldats sont bousculés et battus. Ça recommence, comme cela, deux ou trois fois. C'est le prologue.

Vient, alors, le grand drame HISTORIQUE ! Du coin, à droite de la Bastille, sortent des soldats, avec les costumes de 1792. Pourquoi sortent-ils de la Bastille ? On ne sait pas. De l'autre côté, du côté des maisons, arrivent les soldats en habits blancs, qui défendent la Bastille. Comme c'est nature ! Quant au peuple qui prit la Bastille, néant. Il est probablement dans les maisons. La bataille se livre sur la scène, entre les deux troupes de soldats. Pendant tout ce temps, la Bastille reste absolument muette ; on n'y voit personne, rien, pas même la fumée d'une cigarette. Coups de fusils ; on sonne la charge, et subitement, sans qu'on sache comment, ni pourquoi, ni par qui, le drapeau blanc se trouve remplacé par le drapeau tricolore (14 juillet 1789, le drapeau tricolore ? oh ! oh ! M. Guitton ?), et la musique fait entendre la *Marseillaise*, afin de compléter les anachronismes. Voilà ! La Bastille est prise. C'est comme cela que la chose s'est faite. Demandez-le à M. le Maire. Pour terminer, les acteurs se groupent autour d'une Marianne, avec robe et bonnet rouges agitant le drapeau. Et c'est fini.

Nous n'aurions jamais pensé qu'après le chaleureux et alléchant boniment de M. le Maire en l'honneur de la *prise de la Bastille*, on pût se permettre de donner au peuple d'Angers ce piteux travestissement de la plus « glorieuse journée » de l'histoire républicaine.

N. B. Le programme, vendu sur le Champ-de-Mars, portait :

PIERROT-SOLDAT
ou la
PRISE DE LA BASTILLE.

Peuple, on s'est moqué de toi !

TOURS.

La rigolade du 14 juillet, dit le *Journal d'Indre-et-Loire*, n'a pas été marquée à Tours par l'enthousiasme sur lequel les républicains comptaient. Les drapeaux se sont montrés en bien plus petit nombre que les années précédentes. L'ardeur républicaine est en baisse, c'est évident.

Vendredi, on voyait bon nombre de rues où on n'apercevait aucun drapeau, aucun lampion. L'an prochain, la caisse municipale restera seule à faire les frais de la soi-disante fête.

La revue qui a été passée sur le mail était sans contredit fort belle.

Pendant le reste de la journée, les amateurs de réjouissances républicaines erraient comme des âmes en peine dans nos rues et bâillaient à se décrocher la mâchoire.

—

Résurrection des tambours. — On lit dans le compte rendu de la fête du 14 juillet à Tours, publié par l'*Indépendant* :

« Nous ne pouvons quitter la revue sans parler des tambours.

» C'est avec plaisir que nous avons revu ces braves *tapins*. Des bravos se sont fait entendre au premier coup de baguette.

» Supprimer les tambours, dont les batteries martiales raniment le courage de nos soldats sur les champs de bataille ! Supprimer les tambours qui ont marqué de leur rythme sonore le pas cadencé de notre infanterie à travers l'Europe ! Un républicain seul pouvait commettre cette sottise qui, heureusement, vient d'être réparée par un autre républicain. »

POITIERS.

La fête du 14 juillet s'est passée vendredi à Poitiers sans incidents remarquables.

Les illuminations et décorations des façades étaient encore plus rares que l'année dernière ; et à part les monuments publics, les cafés, les auberges et les maisons des fonctionnaires, de rares habitations particulières étaient pavoisées. Dans certaines rues, même, on ne voyait pas un seul drapeau.

La revue des troupes qui a eu lieu le matin à Blossac, par un temps magnifique, a été fort belle. La tenue des troupes, artillerie et infanterie, méritait tous les éloges.

Le feu d'artifice avait attiré, dans la soirée, un grand concours de peuple à Blossac. Après le bouquet final, la retraite aux flambeaux s'est organisée et a parcouru le trajet qui avait été annoncé, suivie par un bon nombre de braillards qui paraissaient s'être passablement abreuvés eux-mêmes avant *qu'un sang impur abreuve les sillons*.

Nous devons mentionner que les désordres de l'année dernière ne se sont pas reproduits devant le café de Castille. La présence de plusieurs gendarmes n'a pas sans doute été étrangère à ce résultat.

On nous signale un accident extrêmement fâcheux qui s'est produit dans la matinée et dont a été victime M. Huguet-Kerner père, entrepreneur de fêtes publiques.

Au moment où le drapeau du 125e de ligne passait devant chez lui, M. Huguet-Kerner voulut, en son honneur, faire partir un marron ; mais, par un concours de circonstances fâcheuses, la pièce d'artifice éclata dans sa main en la lui perforant et lui coupant deux doigts.

Les médecins aussitôt appelés opérèrent immédiatement un premier pansement, mais dans la journée l'opération de l'avant-bras fut reconnue nécessaire. C'est avec un véritable courage que M. Huguet-Kerner, malgré son grand âge, a supporté cette cruelle opération qui, nous l'espérons, ne mettra pas ses jours en danger.

(*Journal de la Vienne.*)

Faits divers.

Le monde et la mode.

Prises d'une belle passion champêtre, nos élégantes portent, depuis une quinzaine, en guise de chapeaux, de vrais paniers en osier natté ; de l'osier dont on fait les bourriches et les nasses, tout simplement.

Comme garniture, rien qu'une bride et un énorme bouquet de fleurs.

A signaler aussi le chapeau *Moonhay*, tout en foin, en beau foin vert, comme on en voit en bottes, à l'époque de la fenaison. C'est bien la plus jolie coiffure que puisse rêver une jolie blonde ; point de rubans, point de dentelles, rien qu'une touffe de fraises, une grappe de groseilles ou une branche de cerisier. C'est simple et de bon goût et ça ne coûte que cent quatre-vingts francs. *Sancta simplicitas !*

***

La superstition en Chine. — Si la Chine est avec la Russie le plus vaste Etat de l'univers, c'est aussi, quoique l'instruction y soit en honneur, celui où l'on rencontre le plus de superstitions. Chinois, Mandchoux, Mongols, Thibétains, Japonais, Javanais, Coréens, les habitants de la terre de même que les habitants des maisons flottantes sur les fleuves et les canaux, ont un attachement à leurs coutumes, à leurs croyances particulières.

Ils ont conservé un saint respect pour le renard et le dragon. Ce dernier figure comme emblême sur leurs drapeaux.

Le dragon, annonce une dépêche de Sanghaï, vient de montrer sa puissance sur l'esprit superstitieux des peuples du Céleste-Empire. Il a fait fermer les mines de houille de Kaïping.

On travaillait activement à l'exploitation de ces mines, lorsque tout à coup le directeur est venu annoncer aux autorites que si l'on continuait à creuser, le dragon de la terre sortirait des entrailles du charbon.

Cette nouvelle a répandu la terreur dans toute la contrée. Le directeur ayant ajouté que l'apparition du dragon de la terre troublerait les mânes de l'impératrice et jetterait un sort à la famille impériale, ordre a été donné de cesser tout travail dans les mines de Kaïping.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

Texte : Courrier de Paris, par Gérôme. — Menus faits. — A propos de la fête nationale, par Ch. Frank. — Revue scientifique, par le Dr E. Decaisne. — *Le repos du modèle*, par X. D. — Sur la plage, par R. Bryon. — Courrier du palais, par Me Guérin. — Le tombeau de Michelet, par Ch. F. — La statue de Kléber, par Saint-Marc. — *Arsène Guillot* (suite), par P. Mérimée. — En Orient, par Taddée. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par Mme Iza de Cérigny. — Echecs.

Gravures : Fête nationale du 14 juillet : Panorama de la prise de la Bastille, par MM. Poilpot et Jacob. Statue de Kléber, par M. Clésinger. Projet de couronnement pour l'Arc de l'Etoile, par M. Falguière. — Salon de 1882 ; section de gravure : L. Dalliance. *Le repos du modèle*, d'après le tableau de M. Dantan. — Sur la plage. — Tombeau de J. Michelet, inauguré au Père-Lachaise, le 13 juillet. — En Orient : Souvenirs et croquis. — Un marchand d'eau, au Caire. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 15 fr. 10 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ
REVALESCIÈRE
qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatus, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose ; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang ; elle économise 50 fois son prix en médecine. — **DU BARRY et Cie**, *Limited*, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

Bibliographie.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie; nos lecteurs peuvent se le procurer en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33, à Paris.

Appel aux Poètes.

Un Concours poétique est ouvert à Fécamp (Seine-Inférieure).

Tous les Poètes peuvent y prendre part.

Demander le programme à M. E. HÉROUARD, 30, rue Sainte-Croix, à Fécamp Seine-Inférieure).

Le **Jeune Age Illustré**, journal des enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de Mlle LERIDA-GEOFROY.

Editeur : Victor PALMÉ, 77, rue des Saints-Pères, Paris.

Un an, 10 francs ; 6 mois, 6 francs.

AVIS

La SOCIÉTÉ DES ÉCRIVAINS FRANÇAIS, qui a pour but de faire connaître toutes les personnes qui écrivent et dont le talent mérite d'être apprécié du public, ouvre un grand concours de Poésie et de Prose. De nombreux prix, en espèces et en médailles, seront décernés. Secrétariat : rue Vaneau, 83, Paris.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs serrures ont présenté au jury une sécurité incomparable contre les crocheteurs les plus habiles.

Nous sommes heureux de porter cette bonne nouvelle aux nombreuses personnes qui se sont déjà munies de coffres de la maison Haffner, et nous pensons qu'elle déterminera en faveur de cette maison ceux de nos lecteurs qui pourraient hésiter encore dans le choix d'un constructeur.

Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. et au delà.

Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt.

En dehors du dépôt, un **bel album** *en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété et de la beauté des Coffres de la Maison HAFFNER.*

Lire tous les Samedis

LA REVUE ILLUSTRÉE

UNIVERSELLE

Beaux-Arts — Connaissances utiles — Arts industriels

DIRECTION ET RÉDACTION

58 bis, rue de la Chaussée-d'Antin, PARIS

La Revue Illustrée Universelle (16 pages, format des plus grands journaux illustrés) est à la fois scientifique, industrielle, agricole, financière, artistique et littéraire.

Ses nombreuses et magnifiques gravures, son excellente rédaction en font un recueil de premier ordre et qui se recommande à tous.

ABONNEMENTS

Paris et Départements		Étranger (Union postale)	
Un an . . .	18 francs.	Un an . . .	20 francs.
Six mois. .	10 —	Six mois . .	12 —

Abonnement d'essai pour trois mois . . . . 5 francs.
Pour tous les autres pays, le port en sus.

Envoi franco d'un Numéro Spécimen contre toute demande affranchie et contenant **40 centimes** en Timbres-Poste.

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de Poste en France et à l'Etranger.

En vente dans les gares et chez tous les libraires et marchands de journaux. Le N° : **35 centimes.**

Magnifiques primes représentant plusieurs fois la valeur de l'abonnement.

SALLE D'ARMES

Rue Beaurepaire, 9,

ANCIENNE MAISON FRUGIER.

M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'Ecole de cavalerie, a l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.

Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES A POITIERS	ARRIVÉES A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 42 matin.
8 25 —		11 h. 12 matin.
11 15 —		
1 17 soir.	7 39 soir.	
4 55 —	4 55 —	
7 50 —	11 48 —	9 10 soir.

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES A MONTREUIL	ARRIVÉES A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.
8 35 —	5 17 soir.	6 30 soir.
2 15 soir.	3 50 —	4 28 —
6 45 —	10 47 —	11 20 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

PAUL GODET, *propriétaire-gérant.*

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE A. LAN ET Cie.

Les créanciers de la faillite de A. Lan et Cie, banquiers à Saumur, sont invités de nouveau à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, salle des faillites, le vendredi 21 juillet 1882, à neuf heures du matin, pour assister à la vérification de leurs créances et les affirmer devant M. le juge-commissaire.

Les créanciers qui n'auraient pas encore remis leurs titres sont invités à le faire sans retard.

Le greffier,
(396) L. BONNEAU.

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER

Pour se retirer des affaires

UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située,

A SAUMUR (Maine-et-Loire) ;

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à Me BRAC, notaire.

A VENDRE

Un très-beau et bon CHIEN COUCHANT, race anglaise, âgé de 4 ans, parfaitement dressé.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE OU A LOUER

PRÉSENTEMENT

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTENTHALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

ON DEMANDE, pour faire un service bourgeois, UN CHEVAL, de 6 à 7 ans, taille 1m 60 à 1m 65, très-sage, avec toutes garanties.

Adresser les offres à M. POTTIER, aux Rigaudières, Allonnes (Maine-et-Loire). (397)

A VENDRE

CHIEN DE CHASSE, bonne race.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

De suite

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

MAGASIN DE PARAPLUIES

Et Mercerie.

Mme Ve PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et mercerie.

A VENDRE

COUPES DE PRÉS

S'adresser à Mme veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (335)

A VENDRE, d'occasion, UN BON CHEVAL, facile à atteler et à monter.

S'adresser au bureau du journal.

CAFÉ BARLERIN hygiénique de santé, stomachique et fortifiant, préparé par R. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le CAFÉ BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses; il facilite la digestion, GUÉRIT la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins; il DÉTRUIT la constipation, stimule l'appétit, REND le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉVRALGIES. Le CAFÉ BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. DES MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du CAFÉ BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le CAFÉ BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilog. pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr.; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ÉLECTRIQUE RUSSE

du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épicier, rue d'Orléans. (450)

NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS

(2e ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — *S'adresser à la Sacristie de Notre-Dame.*

LIBRAIRIE ABEL PILON

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR

33 - Rue de Fleurus - 33

PARIS

5 Fr. par mois

par mois

Envoi franco des Catalogues

LIBRAIRIE — GRAVURES — MUSIQUE

Saumur, imprimerie de P. GODET.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

50e ANNÉE (1882).

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »
— cartonné 8 50

Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.

Etranger, suivant les conventions postales.

On peut se procurer chaque volume séparément.

MAGASIN PITTORESQUE

RÉDACTEUR EN CHEF : **M. EDOUARD CHARTON**, MEMBRE DE L'INSTITUT.

La collection se compose des années 1833 à 1881. — Le volume **1881** (49e année) a été mis en vente le 5 décembre 1881.

LES ABONNEMENTS COURENT DU 1er JANVIER DU 31 DÉCEMBRE. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES A LA FIN DE CHAQUE MOIS.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Paris . . . . . 7 fr. »
Départements. . . . . 8 »
Union postale. . . . . 9 »

On peut se procurer séparément *un numéro mensuel dans une couverture.*

Prix : Paris, 60 c.; — Départements, 70 c.

OUVRAGES PUBLIES PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des quarante premières années du *Magasin pittoresque.*
1 volume broché . . . . . 7 fr. »
Cartonné. 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1882, environ 30 gravures dans chaque Almanach.
Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE ; 1 vol. grand in-4°, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant *cent gravures* choisies dans la collection.
Prix . . . . . 15 fr.

VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES; 4 volumes, 941 gravures.
Prix de chaque volume broché. . . 6 fr.
L'ouvrage complet 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.
Prix de chaque volume broché. . 7 fr. 50
L'ouvrage complet . . . . . 15 »

LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque;* 1 volume in-4°. — 2e *édition.*
Prix, broché. . . . . 5 fr.

LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yan'Dargent; 1 vol. grand in-8°. . . . . 15 fr.
Prix, pour Paris, broché . . . . . 18 »
— cart., doré sur tranche

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.

On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. **Dézé,** *libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.*

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.